

# L'ACCOUCHEMENT ET LE SÉJOUR



## DANS VOTRE VALISE DE MATERNITÉ

### Pour vous

- Une serviette de toilette
- Votre nécessaire de toilette
- Des soutiens-gorges d'allaitement (prendre une taille au-dessus de votre taille en fin de grossesse)
- Des vêtements confortables
- Des pyjamas amples
- Des chaussures faciles à enfiler (tongs, claquettes...)
- Un chargeur pour votre téléphone
- Une petite veilleuse pour la nuit ou une petite lumière douce
- Le livret de famille si vous en avez un et le document de reconnaissance anticipée
- Un stylo et un petit carnet

### Pour votre bébé

(n'oubliez pas de laver les habits, langes etc. avant leur première utilisation)

- Des pyjamas (5)
- Des bodies (5)
- Gigoteuse (plutôt 2)
- Gilets ou brassières en laine
- Des bonnets
- Des chaussettes (2 paires)
- Une serviette de toilette / cape de bain
- Des bavoirs
- Des langes
- Un thermomètre de bain
- Une brosse à cheveux souple
- Une lime à ongles en carton
- Un vêtement chaud pour la sortie (*combi pilote pour l'hiver*)
- Un siège auto homologué dos à la route pour tout trajet en voiture

Les couches, le lait (si nécessaire), et tous les autres produits nécessaires aux premiers soins de votre bébé sont fournis par l'hôpital.



## EN SALLE DE NAISSANCE

(DANS UN SAC DIFFÉRENT DE VOTRE VALISE)

### Pour vous

- Un brumisateur
- De l'eau ou toute boisson sucrée sans pulpe et sans gaz
- L'accouchement peut se faire en musique : pour ce faire, apportez votre enceinte
- Un coussin d'allaitement si vous le souhaitez

### Pour votre bébé

- Un body
- Une brassière
- Un pyjama
- Un bonnet
- Des chaussettes
- Une gigoteuse



# L'ACCOUCHEMENT ET LE SÉJOUR

- ▶ Les sages-femmes, les infirmiers et les auxiliaires de puériculture vous accompagnent tout au long du travail et de l'accouchement. Ils respectent votre projet de naissance, la physiologie de l'accouchement et vous assurent un environnement sécurisant ;
- ▶ Les gynécologues-obstétriciens interviennent en cas de situations pathologiques ou à risque ;
- ▶ Les pédiatres interviennent si l'état de santé de votre enfant le nécessite ;
- ▶ Les anesthésistes interviennent si le recours à une anesthésie est souhaité ou nécessaire (péridurale ou générale).

## VOTRE ACCOUCHEMENT

La surveillance du travail et l'accouchement par voie naturelle se font en salle de naissance.

L'accouchement par césarienne se fait au bloc opératoire.

Si la naissance de votre enfant est prévue par césarienne, votre accompagnant pourra être présent à vos côtés puis durant les 2 heures de surveillance.

## VOTRE PROJET DE NAISSANCE

Flashez pour en savoir plus



## APRÈS L'ACCOUCHEMENT

Parce que les premiers instants sont importants : dès sa naissance, et en dehors de contre-indication, votre bébé sera installé en peau à peau prolongé afin de favoriser votre rencontre.

**Après l'accouchement, votre séjour durera :**

- ▶ **2 à 3 jours après un accouchement par voies naturelles**
- ▶ **3 à 4 jours après une césarienne**

## L'HÔTELLERIE

La maternité dispose de 40 chambres individuelles et de 2 doubles. Elles sont toutes équipées d'une salle d'eau et d'un WC, ainsi que de la télévision.

Votre accompagnant est autorisé à rester dormir sur place. Cependant, il/elle doit être levé(e) et en tenue de ville, dès le début des soins, soit à 8 h du matin. En cas de chambre double, l'accompagnant peut venir quand il le souhaite dans la journée mais ne peut pas rester dormir la nuit.

Pendant votre séjour, trois repas vous seront proposés quotidiennement, ainsi qu'un goûter bio. Depuis votre espace patient sur l'application **mon.aphp.fr**, rubrique "Mes repas" vous aurez la possibilité de **choisir vos repas** du déjeuner et du dîner lors de votre hospitalisation. Si nécessaire, les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture vous aideront à vous connecter. **Pour accéder au service, flashez le QR Code.**



Les accompagnants peuvent bénéficier d'un repas en achetant un ticket auprès de la régie de l'hôpital (Bâtiment Pallez porte 0, RDC) ouverte du lundi au vendredi de 9h à 16h.

## LES SOINS

Lors de votre séjour vous et votre bébé serez **surveillés quotidiennement** par les sages-femmes, les auxiliaires de puériculture et les infirmiers. Ils vous accompagneront pour les soins (cordon, bain, nettoyage des yeux, du nez, change du nouveau-né, etc.).

Au 2<sup>e</sup> jour, les **pédiatres** examineront votre bébé et rempliront le certificat obligatoire dans son carnet de santé. Un test auditif sera réalisé.

Il vous sera proposé un test de dépistage précoce de 13 maladies rares (dont l'hyperplasie congénitale des surrénales, l'hypo-thyroïdie congénitale, la drépanocytose et la mucoviscidose) aussi appelé test de Guthrie. Il sera réalisé après votre consentement et consiste à prélever quelques gouttes de sang à votre bébé (en général sur le dos de la main ou sur le talon du bébé).

**Le bain** n'est pas donné au nouveau-né immédiatement après la naissance, il aura lieu durant le séjour à la maternité avec l'aide d'une auxiliaire de puériculture.

Notre équipe vous accompagne pour **l'alimentation de votre bébé** que ce soit un allaitement au sein ou au biberon. Si vous souhaitez vous préparer à un allaitement au sein vous pouvez vous documenter en suivant ce lien : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/brochure/le-guide-de-l-allaitement-maternel>

## LES VISITES

Le droit aux visites évolue régulièrement en fonction de l'état sanitaire. Il conviendra de vous renseigner le moment venu auprès de l'équipe de la maternité. Sauf circonstances sanitaires particulières **les visites sont autorisées de 13h à 20h.**

## LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance sera faite par un officier de l'état civil qui passera vous voir dans votre chambre durant votre séjour. Si vous avez un livret de famille prenez-le avec vous pour le séjour.